

Le dossier

Stop à la désinformation au sujet des sans-emploi!

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre, les Travailleurs sans emploi de la CSC contredisent les «fake news» qui tronquent la réalité des chômeurs.

6/8

Qu'en est-il de l'enveloppe bien-être 2025-2026?

2

Accords de gouvernement wallon et francophone: nos inquiétudes

3

Il faut garantir l'accès physique aux services publics!

10

Des défis en entreprise pour une meilleure mobilité

11



Qu'en est-il de l'enveloppe bien-être 2025-2026?

Les syndicats demandent au gouvernement en affaires courantes de prendre une décision.

L'enveloppe bien-être est un mécanisme légal qui permet, entre autres, de maintenir le niveau des revenus de remplacement en cas de maladie, de chômage et de retraite. Légalement, les organisations patronales et syndicales devaient remettre un avis pour le 15 septembre sur la manière dont l'enveloppe 2025-2026 de-

Il garantit notamment l'augmentation des allocations minimales d'au moins 2%, des plafonds de calcul et des pensions les plus anciennes. L'impact à long terme de ces augmentations bisannuelles ne doit pas être sous-estimé. Sans cette enveloppe, la pension minimale garantie pour une personne seule au 1^{er} mai 2024 aurait été de 1.520 euros brut (au lieu de 1.773 euros). En d'autres termes, elle serait inférieure de 253 euros! Quant aux pensions les plus anciennes, elles seraient inférieures de 9% sans l'existence de ce dispositif.

Attribuer la totalité de l'enveloppe

Pour la période 2025-2026, l'enveloppe bien-être s'élève à 1 milliard d'euros. En Belgique, de nombreuses allocations sociales sont encore bien inférieures au seuil de pauvreté. Toute amélioration possible grâce à l'enveloppe bien-être est donc indispensable. Le maintien du niveau de vie n'est pas non plus garanti, comme en témoignent les bas plafonds en matière de chômage. En période de chômage temporaire, la chute de revenu est souvent considérable. La répartition de cette enveloppe dans les années à venir devrait éviter une érosion substantielle de la protection sociale, comme celle observée durant les années 1980 et 1990.



© Shutterstock

vrait être dépensée. Malheureusement, les tactiques dilatoires des organisations patronales ont empêché d'obtenir un avis commun dans les délais requis. Les trois syndicats soumettent donc leur propre avis au gouvernement fédéral en affaires courantes. Ce dernier doit désormais décider de la manière dont l'enveloppe bien-être 2025-2026 doit être dépensée et répartie. Les négociateurs du futur gouvernement fédéral ont également reçu cet avis pour information.

Ce mécanisme permet d'éviter que le niveau des revenus de remplacement ne «décroche» des salaires.

DE NOMBREUSES ALLOCATIONS SOCIALES SONT ENCORE BIEN INFÉRIEURES AU SEUIL DE PAUVRETÉ.

Une décision politique rapide sur la répartition de l'enveloppe permettra de mettre en œuvre les premiers ajustements à partir de janvier 2025. Les trois syndicats insistent pour que la totalité de l'enveloppe soit attribuée. Lésiner sur le niveau des revenus de remplacement, comme le propose la note De Wever, ne ferait qu'aggraver la baisse de revenus déjà importante en cas de maladie, de chômage temporaire ou encore celle subie après la pension.

TIRAGE MOYEN

200.000 exemplaires

RÉDACTION

Chaussée de Haecht, 579
B-1030 Bruxelles (Belgique)
02.244.32.86
presse@acv-csc.be

ABONNEMENTS ET POSTE

Danny Assumani
danny.assumani@acv-csc.be

CHEFFE DU SERVICE PRESSE

Stéphanie Siegels
stephanie.siegels@acv-csc.be

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marie-Marie van der Rest
marie-marie.vanderrest@acv-csc.be

RÉDACTION

David Morelli
dmorelli@acv-csc.be
Donatienne Coppieters
dcoppieters@acv-csc.be

MISE EN PAGE

Marie-Hélène Toussaint
mht.paraph@skynet.be

ÉDITEUR

Confédération des syndicats chrétiens (CSC)

Publié par l'asbl
Visie in beweging

IMPRIMERIE

Remy-Roto Beauraing



www.lacsc.be



www.facebook.com/lacsc



www.twitter.com/la_csc



www.instagram.com/lacsc



www.youtube.com/cscvideo



Accords de gouvernement wallon et francophone: nos inquiétudes!

La CSC wallonne et francophone a pris position sur la déclaration de politique régionale (DPR) et communautaire (DPC) de la coalition Bleu-Azur (MR et Les Engagés). Synthèse en 11 points. | D. Mo. |

Davantage d'inégalités et une société artificiellement divisée

La CSC condamne le fait que cette coalition délègue son rôle de réduction des inégalités à la seule responsabilisation des personnes en situation plus précaire et propose une société qui oppose artificiellement travailleurs et chômeurs, mamans qui travaillent et chômeuses seules avec enfant(s), travailleurs en bonne santé et travailleurs malades, etc. La CSC rappelle les intérêts communs qui unissent tous nos membres.

IL EST POSSIBLE DE SOUTENIR L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ PAR DES RÉDUCTIONS CIBLÉES SANS NÉCESSAIREMENT PLOMBER LES RECETTES DE LA WALLONIE.

Budget et fiscalité

La CSC prend acte du souhait Bleu-Azur de suivre strictement les cadres budgétaires européens tout en promettant 700 millions de réductions d'impôt. Cependant, les défis actuels imposent un usage volontariste des leviers budgétaires et fiscaux pour réduire les inégalités et financer les conditions du bien-vivre: transition juste, emploi de qualité, service public et collectifs non-marchand, logement... La DPR en prend l'exact contrepied en baissant drastiquement les recettes issues de la fiscalité patrimoniale. La CSC, elle, défend une approche volontaire des droits d'enregistrement: il est possible

de soutenir l'accès à la propriété par des réductions ciblées en faveur des jeunes, des familles monoparentales... sans plomber pour autant les recettes de la Wallonie. La digitalisation et la réduction de la fonction publique ne permettront pas de résoudre l'équation budgétaire posée par ce gouvernement.

Plan de relance et de résilience

Alors que le plan de relance, dans lequel le MR a inscrit ses priorités, visait à répondre au triple objectif de développement économique, social, et écologique, la majorité entend le recentrer sur le seul objectif économique. Elle entend assouplir les conditionnalités en termes de création d'emploi de qualité et de contribution à la résilience écologique pour mieux aiguiller l'investissement public vers les dividendes de l'économie actionnariale. La vision d'une économie portée par la seule économie productive et marchande permettant de financer le service public et la solidarité est une idée contestée par les faits.

Transition juste

La dette écologique est tout simplement ignorée. Toute politique environnementale et écologique est subordonnée aux enjeux premiers de développement économique. En matière d'énergie, la solution technologique mise en avant relève de la pensée magique, et la sobriété n'est jamais considérée, sinon pour promouvoir des biens connectés intelligents.



© Jean-Luc Flémal - Belpress.com



Emploi et formation

Les politiques de l'emploi sont réduites à du subsidie non conditionné aux entreprises, à de la contrainte accrue sur les demandeurs d'emploi, étudiants, allocataires sociaux, migrants, axés sur le seul enjeu des «pénuries». En Wallonie, où le chômage structurel reste important, les défis sont le faible nombre d'offres d'emploi et leur grande précarité. Pourtant, ce gouvernement ne s'engage pas à réguler les activités économiques pour qu'elles correspondent aux besoins essentiels et aux compétences de la population. La CSC peine à voir une réelle prise en compte de la problématique de l'emploi de mauvaise qualité, cause première des métiers en tension, et qui aboutit au fait que, pendant qu'on crée trois emplois en Wallonie, deux travailleurs deviennent malades de longue durée... Sans compter la croyance aveugle accordée au secteur marchand privé, supposé être nettement plus efficace pour intégrer les demandeurs d'emploi sur le marché de l'emploi.

Protection sociale

Face à l'austérité budgétaire qui s'annonce, la protection sociale wallonne et francophone ne pourra jouer son rôle que de manière plus réduite. Le défi du vieillissement de la population wallonne n'est pas pris en compte à sa juste mesure. Si la CSC salue le retour du projet d'assurance autonomie, elle est extrêmement préoccupée par les intentions de révision des allocations familiales pour les jeunes de plus de 21 ans, le souhait de développer l'offre commerciale de milieux d'accueil de l'enfance, l'absence d'ambition pour le développement du logement public, ou encore le sort réservé aux migrants, réduits à de la main d'œuvre corvéable pour les quelques métiers en besoin. Les politiques de la petite enfance semblent aussi prendre un virage dangereux pour les enfants issus de milieux plus précarisés.



La concertation sociale

Fusion, simplification, optimisation, modernisation, réformes (entre autres du Forem)...

La concertation sociale est au menu de cette législature. La CSC mettra toute son énergie à défendre une vision forte de la démocratie sociale. Cependant, lorsqu'elle lit que le développement de nouveaux accords pour les secteurs non marchands sera laissé à la seule discrétion du gouvernement, tout comme la définition des objectifs et des budgets, elle

ne peut que s'inquiéter de la place laissée au dialogue social et à la possibilité pour les organisations syndicales d'exprimer les réalités du terrain.

Culture et démocratie

La démocratie a besoin de culture et de débats critiques, à tous les niveaux. La CSC craint une intention de développer une démocratie purement formelle, aseptisée. La culture et le monde associatif devront-ils marcher selon la seule musique gouvernementale?

Mobilité

Ce gouvernement n'a pas pris le tournant de la mobilité qu'impose le contexte écologique et social. Les aéroports et le grand prix de Francorchamps bénéficieront de bien plus d'attention que les ports fluviaux, les transports en commun, la mobilité partagée et la mobilité douce. Le tout électrique sera favorisé, alors que ce marché reste inaccessible pour la plupart des ménages.

International

Les enjeux globaux sont abordés sous la seule perspective locale et économique, dans une dynamique peu coopérative. Ce gouvernement entend docilement suivre les dynamiques d'accords de commerce et d'investissement, mettant de côté les engagements sociaux, environnementaux et de développement durable, de même que les normes de l'OIT.

Enseignement

L'enseignement est la cible de toutes les attaques bleues-azur. La lutte contre les inégalités scolaires et le marché scolaire semble être délibérément abandonnée. Filiarisation précoce, évaluations certificatives, le nouveau gouvernement veut refaire de l'école la fidèle reproductrice des inégalités sociales. Même la gratuité et les moyens «d'encadrement différencié» sont remis en question. La CSC craint que l'école ne soit réduite à l'objectif d'insertion professionnelle et de sensibilisation au monde de l'entreprise. Même la promotion sociale semble devoir se ranger aux objectifs d'adéquation aux besoins du «marché du travail».

En conclusion

Enfin, même si les débats fédéraux ne sont à ce stade que des intentions, la CSC appelle Les Engagés à ne pas s'enfoncer davantage dans une direction antisociale qui ne pourra qu'aboutir en une opposition systématique des militants CSC.

Bonus



Dans l'app de L'Info

Que penser de la déclaration politique régionale flamande?





La note De Wever devrait inverser la tendance à la baisse du taux de pauvreté

De récentes études révèlent une diminution notable de la pauvreté depuis 2018. Le nouveau gouvernement pourrait-il compromettre ces avancées? Wim Van Lancker, sociologue à l'Université de Louvain, détaille ses observations quant à l'évolution de la pauvreté en Belgique. | Simon Bellens |

En 2017, 16,4% des Belges appartenaient à la population la plus pauvre. Entre 2018 et 2022, ce chiffre a chuté de 2,5 points de pourcentage, selon le sociologue Wim Van Lancker (KU Leuven). «Des dizaines de milliers de ménages bénéficient de revenus plus stables et d'un meilleur pouvoir d'achat. Notre pays est celui qui a enregistré la plus forte baisse. En Suède ou en France, la pauvreté a augmenté», détaille-t-il.

Ce résultat s'explique en partie par les mesures d'aide mises en place par le gouvernement Vivaldi pendant la pandémie de Covid-19, telles que l'extension du tarif social de l'énergie et les allocations de chômage temporaires. «Le système d'indexation automatique des salaires est également important mais force est de constater que la réduction de la pauvreté s'est poursuivie après ces crises».

Dans votre rapport, vous parlez d'une «rupture de tendance». Dans quelle mesure est-elle structurelle?

«La question reste ouverte. Les mesures d'aide ont été accompagnées d'interventions structurelles par le gouvernement Vivaldi, y compris pour les revenus faibles et moyens. Les CPAS ont reçu davantage de moyens. L'enveloppe bien-être fixée par les interlocuteurs sociaux a permis d'augmenter les allocations au-delà de l'indice. Certains minima, tels que les pensions et les salaires les plus bas, ont été revalorisés. Pour la première fois en 20 ans, il y a eu un choix politique clair de soutenir les revenus les plus modestes.»

L'augmentation des allocations s'accompagne-t-elle d'une hausse de l'emploi?

«Les responsables politiques pensent que l'aide est moins nécessaire lorsque l'emploi augmente. Or, nous constatons que l'emploi seul ne suffit pas à sortir les gens de la précarité. Pour que le niveau de vie s'améliore, il faut en même temps mieux protéger les revenus. La sécurité sociale ne s'oppose pas du tout à l'emploi. Au contraire, elle crée les conditions pour que la hausse de l'emploi se traduise par une plus grande prospérité.»

Les partis qui négocient pour former un gouvernement fédéral envisagent, entre autres, de réduire de moitié l'enveloppe bien-être et de

limiter les allocations de chômage dans le temps. Qu'en pensez-vous?

«La baisse de la pauvreté résulte de la combinaison de l'emploi et d'une protection sociale forte. Les négociateurs souhaitent faire le contraire de ce que nos études empiriques suggèrent. J'espère qu'ils s'affranchiront de l'idée simpliste selon laquelle les dépenses de sécurité sociale sont de toute façon excessives.»

Nous approchons-nous progressivement d'un seuil plancher de la pauvreté en Belgique?

«Le taux de pauvreté est encore de 12,3%. Il peut certainement être réduit. Notre protection sociale peut également être améliorée. Par exemple, comment améliorer la combinaison d'une allocation et d'un salaire issu d'un emploi à temps partiel? Nous restons encore trop attachés à la dichotomie entre le travail et les allocations.»

Journée d'information sur le système des pensions en Belgique

Le groupe des Seniors CSC Namur-Dinant vous propose de mieux comprendre les évolutions des régimes de pensions en Belgique et leur impact sur votre pension.

Cette journée aura lieu le mercredi 23 octobre 2024, de 10h30 à 15h au Moulin-Brasserie de l'Abbaye de Floreffe, rue du Séminaire 7 à 5150 Floreffe. Service de navette depuis la gare de Floreffe à 10h15.

Infos et inscription via dgregoire@acv-csc.be



Offre d'emploi

Les Œuvres Sociales Chrésiennes recherchent un ou une employé-e pour l'accueil général/réception/téléphonie. Contrat à durée indéterminée, bilinguisme NL/FR demandé. La candidature (CV et lettre de motivation) doit être envoyée pour le 18 octobre 2024.

Plus d'infos sur www.lacsc.be/job





Quand les fake news ciblent les sans-emploi



Comme chaque année, la CSC participera à la journée internationale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre. À cette occasion, les Travailleurs sans emploi de la CSC (TSE) mettent en lumière les «fake news»¹ qui tronquent la réalité des chômeurs. | David Morelli |

Suite aux résultats des dernières élections, le risque est grand de voir une allocation de chômage limitée à deux ans remplacer l'assurance chômage. Plutôt que de sortir les gens par le haut, avec un emploi décent, cette mesure les rejette hors de la sécurité sociale – et de la société. Derrière cette mesure, c'est une image cyniquement tronquée

des personnes sans emploi qui se déploie. Pour y faire face, les TSE de la CSC ont lancé en septembre une campagne intitulée «Fake News». Derrière cette campagne, l'idée que c'est à cause des préjugés concernant les chômeurs que la population accepte les mesures qui s'attaquent aux sans-emplois. Chômeurs fainéants, profiteurs... La réa-

lité est toute autre, et l'exclusion du chômage, qui est une mesure largement inefficace, risque d'accroître la précarité. Dans ce contexte, la CSC participera aux événements du 17 octobre à Bruxelles et en Wallonie, pour rappeler haut et fort que limiter le chômage ne crée pas d'emploi!²

Les allocations de chômage ne doivent pas être limitées dans le temps!

La CSC s'est toujours explicitement opposée à la limitation des allocations dans le temps. Elle constate le non-sens d'une telle mesure et analyse l'impact d'une telle mesure pour les demandeurs d'emploi.

| David Morelli |

La discussion relative à la limitation des allocations de chômage dans le temps est récurrente. Le principal argument avancé par la droite est que les gens ne retournent pas (assez rapidement) au travail. Cet argument est largement réfutable.

Tout d'abord, limiter les allocations dans le temps ne stimule pas les gens à trouver un emploi: l'évaluation de l'Onem, basée sur le suivi de groupes de travailleurs, tend à montrer qu'un nombre important de personnes exclues (48%) ne

trouve pas d'emploi lorsque leurs droits arrivent à échéance.

Ensuite, l'Onem fait également remarquer que la conjoncture économique joue un rôle décisif dans le retour au travail: ce chiffre n'était que de 30% lors de l'évaluation précédente. Même constat lors de l'évaluation de la dégressivité des allocations de chômage au cours de la période 2010-2020. «*La fin des allocations d'insertion a entraîné une augmentation du nombre de*

1. «Fausses infos», NDLR.

2. Plus à ce sujet dans *L'Info* n°8 du 26 avril 2024.



demandes de revenu d'intégration. Cette tendance, encore bien plus marquée chez les demandeurs d'emploi de longue durée, est suivie par le basculement vers l'incapacité de travail», constatent Maarten Gerard et Juanita de Bihl, collaborateurs au service d'études de la CSC, qui ont analysé cette problématique.

Renforcement de la précarité

Autre constat: l'exclusion, en plus de renforcer la précarité, n'est pas cohérente avec l'objectif visé de remettre les gens au travail. «C'est une autre leçon de l'évaluation de l'Onem. On constate en effet qu'une part non négligeable des travailleurs qui ne trouvent pas d'emploi se trouve dans ce que l'Onem appelle une «position économique inconnue» (43%). Dès que ces personnes ne reçoivent plus d'allocations, elles peuvent rester inscrites auprès des instances régionales pour l'emploi mais leur situation fait l'objet d'un suivi moins rigoureux», rappellent-ils.

«Défendre la limitation dans le temps des allocations de chômage, c'est montrer une incapacité à formuler des propositions concrètes en matière de pouvoir d'achat ou de création d'emplois de qualité, explique Khadija Khourcha, responsable des Travailleurs sans emploi de la CSC. L'exclusion des allocations de chômage pour ceux et celles qui ont rempli toutes leurs obligations (étant donné que les autres ont déjà été exclus par l'activation) n'aidera

pas à trouver du travail plus rapidement. Au contraire, en perdant ce statut de chômeur ou de chômeuse, la personne exclue des allocations perd un revenu, du lien social, des possibilités de formation...».

Manque d'investissement en matière de chômage

Les demandeurs d'emploi exclus devront s'adresser au CPAS. Ils seront donc moins bien orientés, et encore plus éloignés du marché du travail. En termes d'allocations, ils sont parfois provisoirement mieux lotis avec un revenu d'intégration qu'avec des allocations de chômage, en fonction de leur situation familiale. Pour Maarten Gerard et Juanita de Bihl, «cette réalité découle du manque d'investissement dans le domaine du chômage ces dernières années, ce qui contredit d'ailleurs les affirmations de certains partis de droite».

Il est utile de rappeler par ailleurs que la grande majorité des allocations minimales sont, aujourd'hui encore, en dessous du seuil de pauvreté (lire l'encart ci-contre). Pour la responsable des TSE, «les personnes sans emploi, comme tout un chacun, doivent être assurées d'avoir un revenu de remplacement suffisant et non se retrouver, du jour au lendemain, sans revenu. Les allocations de chômage doivent être revalorisées et représenter un vrai revenu de remplacement qui permette de vivre décemment. Il s'agit d'une assurance pilier pour tous les travailleurs et travailleuses.»

Affirmations vs. Réalité

«La Belgique est le seul pays doté d'un système d'allocations de chômage illimitées dans le temps»

Oui... Mais la Belgique dispose également d'un système de droits et d'obligations qui garantit le suivi des demandeurs d'emploi. Dans d'autres pays, les personnes confrontées à un chômage de longue durée relèvent tout simplement de l'assistance sociale. En outre, le montant des allocations belges est l'un des plus bas d'Europe.

«Le système ne stimule pas suffisamment l'emploi»

Le taux de chômage en Belgique est aujourd'hui historiquement bas, et la situation n'est pas pire que celle d'autres États. En Flandre, on peut même parler de quasi-plein-emploi. Le système de chômage en soi ne constitue donc pas un frein. Les personnes en chômage de longue durée sont globalement plus âgées et moins qualifiées. Il faudrait leur réserver les emplois qui correspondent à leur profil et en créer d'autres. Les besoins locaux ne manquent pas.

«Les sans-emplois gagnent plus en restant au chômage qu'en travaillant»

À l'exception des personnes ayant des salaires très bas ou qui ne trouvent que des emplois à temps partiels en ayant des personnes ou des enfants à leur charge, il est quasi toujours plus intéressant financièrement de travailler à partir d'un 3/5^e ou d'un 4/5^e temps. En outre, il faut aussi tenir compte des congés payés et des primes éventuelles.

✗ CE QU'ON DIT:
Le chômage coûte cher à la sécurité sociale

✓ LA RÉALITÉ:
Le chômage ne représente pourtant que 6.29% du budget de la sécu

LIMITER LE CHÔMAGE NE CRÉE PAS D'EMPLOI



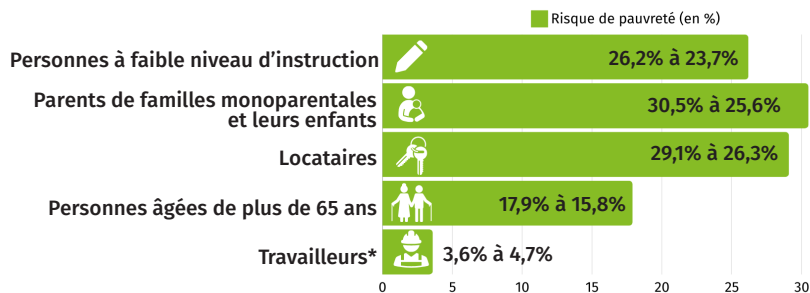
Le risque de pauvreté en Belgique aujourd'hui

2.150.000 Belges, soit 18,6% de la population, courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (Source: Statbel, 2023). Les personnes qui courent ce risque se trouvent dans au moins une des situations suivantes:

- Leur revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté. 12,3% de la population belge court ce risque, et environ un sixième de la population wallonne.
- Elles vivent dans un ménage à faible intensité de travail. Cela concerne 10,5% de la population.
- Elles sont en situation de privation matérielle et sociale sévère. Cela concerne 6,1% de la population.

Risque de pauvreté

Situation des groupes vulnérables et travailleurs



Source: Statbel, chiffres 2023 (revenus de 2022)

* On observe une nette augmentation dans le groupe des travailleurs. En raison du report de l'indexation des salaires, une partie des travailleurs du secteur privé se trouvent sous le seuil de pauvreté, qui a augmenté, entre autres, à cause de l'indexation des allocations.

«Personne ne veut rester au chômage»

Loin du narratif qu'a réussi à faire percoler la droite, l'immense majorité des chômeurs de longue durée souhaitent avoir un emploi décent et se démènent pour le trouver. **David Morelli**

“ Sonni, 23 ans

Je cherche un emploi dans le domaine social ou l'administration publique. Pendant mes recherches, j'ai surtout eu des propositions de bénévolat, ce que j'ai effectué dans une permanence citoyenne. Plusieurs offres correspondent à mon profil... mais le diplôme est exigé. Pourtant, quand il s'agit de stages ou de bénévolat, alors là, je peux faire le job car c'est gratuit. Ces stages ne paient pas les factures ni un loyer. La non-recon-

naissance de mes compétences et de mon expérience professionnelle jouent un rôle important dans le fait que je suis toujours sans emploi. Heureusement, j'ai la chance de ne pas devoir accepter n'importe quel emploi avec le risque de ne plus pouvoir remonter vers mes compétences. Les emplois sont parfois dégradants et ne permettent pas de vivre correctement. Dans l'emploi, il faut aussi un épanouissement. L'exclusion du chômage après un certain temps ne tient pas compte de toutes ces difficultés. Elle est injuste,

les gens essaient de s'en sortir et finissent par être dans des situations de plus en plus précarisantes. Cela ne bénéficie ni à l'État ni aux gens concernés.»

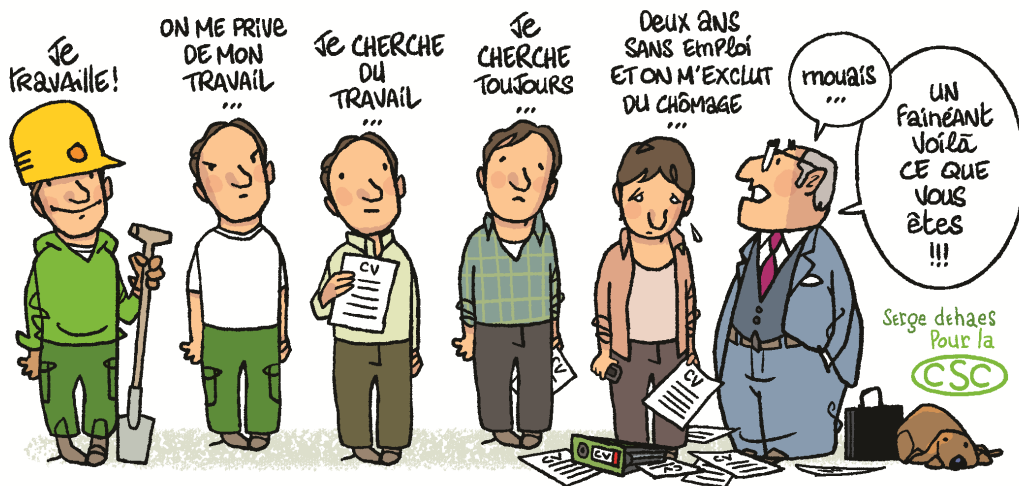
“ Losseni, 29 ans

J'ai suivi une formation d'aide-ménager social de six mois avec un stage dans des maisons de repos et à domicile. Je postule depuis un an avec une moyenne de trois candidatures formelles par semaine, sans oublier les nombreux appels téléphoniques que je donne. Sans succès.

J'ai passé beaucoup d'entretiens. On me dit de rappeler mais quand je rappelle, il n'y a pas de place, il faut rappeler plus tard. C'est la même chose avec l'intérim.

Est-ce mon statut de réfugié qui est un obstacle? Après mon stage, j'ai été engagé pour effectuer un contrat de remplacement de trois mois qui s'est très bien passé. Mais là aussi, pas de poste vacant et demande de rappeler plus tard.

Il faut arrêter de dire qu'on cherche des gens et qu'ils ne veulent pas travailler. Ce n'est pas vrai. Peut-être que je ne trouve pas d'emploi parce que les gens ne veulent finalement pas m'engager.»



Construction

Jusqu'à 188 sous-traitants sur un même chantier!

Une étude de l'Hiva, l'Institut du travail de la KU Leuven, recense pour la première fois le nombre de sous-traitants actifs dans le secteur du bâtiment en Belgique, ainsi que leurs pays d'origine. Les structures complexes de sous-traitance favorisent le dumping social et les situations dangereuses sur les chantiers.

| Djoen Ariën |

Selon l'étude menée par l'Hiva, la chaîne de sous-traitance sur les grands chantiers de 500.000 euros et plus compte en moyenne 16,5 sous-traitants. Environ 30% des chaînes de ces grands chantiers comptent même 20 sous-traitants ou plus. L'une des plus importantes chaînes de l'étude dénombre pas moins de 188 sous-traitants au total. La chaîne la plus longue compte 7 échelons de sous-traitance.

22%

DES SOUS-TRAITANTS SUR LES GROS CHANTIERS SONT IMPLANTÉS À L'ÉTRANGER.

L'effondrement d'une école à Anvers, qui fit cinq victimes, ainsi

que l'affaire Boréalys, qui mena à la découverte de dizaines de victimes de traite des êtres humains, ont illustré à quel point les structures complexes de sous-traitance peuvent déraiper et ont dévoilé le dumping social qui y est souvent associé.

Forte proportion de sous-traitants implantés à l'étranger

22% des sous-traitants sur les chantiers importants sont implantés à l'étranger, principalement en Pologne. Plus de la moitié des sous-traitants font appel à au moins un entrepreneur étranger, et plus l'on descend dans la chaîne, plus le pourcentage de sous-traitants étrangers est élevé.

«Cette nouvelle étude est une preuve scientifique de ce que la CSC bâtiment – industrie & énergie (CSCBIE) signale aux employeurs et au ministre compétent depuis des années, a déclaré Patrick Vandenberghe, président de la CSCBIE. C'est chose facile que de confier le «sale boulot» à des sous-traitants polonais peu scrupuleux. Que ces entreprises embauchent ensuite des travailleurs au Népal ou au Bangladesh importe peu au maître

d'ouvrage ou à l'entrepreneur principal. Sous prétexte d'une pénurie de main-d'œuvre en Belgique, les travailleurs étrangers sont sous-payés et occupés dans des conditions dangereuses et indignes.»

Fermer la porte au travail illégal

Après l'effondrement de l'école à Anvers, le cabinet du ministre du Travail, Pierre-Yves Dermagne, avait promis qu'il persuaderait les employeurs de prendre des accords en matière d'inspection sociale, via une multiplication des contrôles et l'établissement d'une base de données numérique sur les condamnations. Six mois plus tard, la situation n'a guère évolué.

La CSCBIE appelle donc à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent. «Il faut fermer la porte au travail illégal. C'est pourquoi, en plus du check-in obligatoire, nous demandons également un check-out pour les gros chantiers. Lantis démontre, avec le chantier du ring d'Anvers, que c'est possible. Limitons la chaîne à un maximum de trois niveaux sur tous les chantiers. Au-delà, les risques en matière d'accidents du travail et de dumping social sont beaucoup plus élevés. En outre, la responsabilité de l'entrepreneur principal devrait être étendue pour les infractions commises à un niveau inférieur de la chaîne», conclut M. Vandenberghe.



© CSCBIE

Construction

Stop à l'exploitation dans les chaînes de sous-traitance!

Plus de 700 travailleurs se sont rassemblés le 17 septembre dernier devant le Parlement européen, à Strasbourg (France), pour demander aux institutions européennes de prendre des mesures urgentes afin de mettre fin à l'exploitation dans les chaînes de sous-traitance et l'intermédiation de main-d'œuvre.



Bruxelles

Il faut garantir l'accès physique aux services publics

Un collectif d'associations et de syndicats, dont la CSC de Bruxelles, a introduit un recours afin de réviser un article-clé de l'ordonnance «Bruxelles Numérique». Le texte risque, en l'état, d'exclure une partie de la population de l'accès aux services publics bruxellois. | Tom Meremans (adapt. D.Mo) |

L'ordonnance «Bruxelles Numérique», entrée en vigueur cette année, vise à généraliser les démarches administratives en ligne. 24 acteurs de la société civile, dont la CSC, ont saisi la Cour constitutionnelle pour faire annuler une partie du texte, qu'ils considèrent discriminatoire. L'article 13 prévoit en effet une dérogation qui permettrait aux administrations de ne pas garantir un accueil physique en cas de «charge disproportionnée». Pour les requérants, cette disposition est contraire à la Constitution: elle créerait une discrimination entre les citoyens en fonction de leurs compétences numériques. Si l'objectif affiché est de faciliter la vie des citoyens, une partie de ceux-ci serait clairement laissée de côté, les excluant de l'accès à



© Jean-Luc Fiémal - Belpress.com

Le collectif demande à ce que les démarches administratives continuent à être accessibles en physique.

des services essentiels comme les aides sociales ou les démarches liées à l'état civil.

Les requérants soulignent par ailleurs l'importance de maintenir un accès physique aux services publics pour garantir l'égalité entre citoyens et éviter d'exclure les personnes les plus vulnérabilisées. «*le service public, c'est le capital de ceux qui n'en ont pas. Nous demandons que les administrations assurent un accueil humain et personnalisé pour tous ceux qui en ont besoin*», ajoute Lazaros Goulios, permanent syndical des TSE à la CSC Bruxelles. *Les travailleurs dans les administrations sont au service et*

au contact de l'autre. Le tout au numérique remet en cause ce sens même de leur travail».

Les différents partis ont été contactés afin qu'ils réfléchissent à ces problématiques pour la prochaine législature. Mais pour le moment, c'est le silence radio. Le recours peut prendre jusqu'à un an pour aboutir à une décision.

Bonus



Dans l'app de L'Info 40% des Belges en situation de vulnérabilité numérique.



© CSC A&S

Bruxelles

Marchés publics européens: stop au nivellement par le bas!

Des millions de travailleurs sont employés dans l'UE dans le cadre de contrats passés par les pouvoirs publics avec des entreprises privées pour la fourniture de biens et de services, plus communément appelés «marchés publics». Les normes créées par les marchés publics influencent les salaires et les conditions de travail dans l'ensemble du secteur privé. Les recherches de la Fédération syndicale européenne des travailleurs des services montrent que la moitié des appels d'offres publics dans l'UE sont attribués uniquement sur la base du prix le plus bas, souvent en raison de règles de passation de marchés qui le favorisent. Alors qu'une révision de la directive est annoncée, un millier d'agents de sécurité, de nettoyage et de travailleurs de l'Horeca venus d'au moins huit pays d'Europe se sont rassemblés sur la place du Luxembourg à Bruxelles, à proximité des institutions européennes. Ils ont réclamé que la réforme de la directive européenne sur les marchés publics annoncée renforce la négociation collective améliore les conditions de travail et garantisse des services de qualité aux citoyens.



Wallonie

Des défis en entreprise pour une meilleure mobilité

Les délégations syndicales de l'Atelier Jean Regniers ont reçu le prix du «Meilleur projet mobilité porté par des représentants du personnel» à l'occasion de la Semaine de la Mobilité 2024. Focus sur quelques projets autour du thème «La mobilité dans ma commune, ça me transporte». | Danièle Ernotte (avec D.Mo.) |

Déplacements domicile-travail: la galère aux Ateliers Jean Regniers!

Les Ateliers Jean Regniers occupent près de 350 personnes, dont une partie sont en situation de handicap. Cette ETA est située au milieu des champs, à près de quatre kilomètres de la gare de Lobbes. Le 18 septembre dernier, les travailleurs ont participé à une journée d'action de sensibilisation en front commun CSC-FGTB. Objectifs: mettre le focus sur l'intérêt d'un meilleur système de covoiturage entre collègues et autres modes «doux» de déplacement, et interpeller les autorités communales sur l'importance d'une meilleure desserte en transports en commun et en aménagements cyclables.

L'entreprise étant difficilement accessible autrement qu'en voiture, 60% des travailleurs utilisent leur véhicule personnel pour leur trajet domicile-travail, ce qui représente pour eux des coûts importants. En transports en commun (bus et navette d'entreprise pour certains), les temps de déplacement peuvent s'avérer très longs et incertains, vu la rareté des liaisons: le bus, qui s'arrête juste devant l'entreprise, ne passe qu'une seule fois par jour, et seulement pendant les périodes scolaires.

Dans ce contexte, les délégations syndicales et la direction ont en-



Une partie de l'équipe syndicale des Ateliers Jean Regniers.

voyé aux autorités communales un courrier rappelant qu'il est indispensable, transition écologique oblige, de développer les possibilités de se rendre au travail en bus, à vélo et à pied. «Nos travailleurs sont demandeurs de pouvoir avoir accès à d'autres modes de déplacement», ont-ils exprimé. La commune de Lobbes sera-t-elle sensible à leur démarche et à leurs attentes?

Une piste cyclable éphémère au Liège Science Park

Le 20 septembre, les militants de la CSC ont mené une action symbolique dans le Liège Science Park (Sart-Tilman), à l'occasion de la semaine de la mobilité.

Au petit matin, ils ont tracé à la craie une piste cyclable éphémère et marqué les nombreux nids-de-poule qui parsèment la chaussée. Cette initiative vise à dénoncer l'état

déplorable des infrastructures routières et l'absence de mesures concrètes sécurisant la route pour les cyclistes.

«Nous avons pris cette initiative parce que les autorités publiques ne le font pas. Si nous devons en arriver à tracer nous-mêmes une piste cyclable temporaire, c'est bien parce que toutes les démarches

entreprises jusque-là n'ont abouti à rien», déplore Christophe Hourman, responsable mobilité à la CSC Liège-Verviers-Ostbelgien. «Encourager des modes de transport durables, tels que le vélo, permet non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de soutenir l'emploi local. Un meilleur accès aux zones d'activité, via des infrastructures sécurisées, facilite la vie des travailleurs et favorise l'emploi», déclare le permanent CSC. À la veille des élections communales, les travailleurs du zoning espèrent enfin être entendus, et que des mesures concrètes seront prises pour améliorer la sécurité des cyclistes.

L'action menée au petit matin par les militants CSC à Liège.



Bonus



Dans l'app de L'Info Retrouvez les défis mobilité menés dans d'autres entreprises.



Renouveler l'engagement pour l'égalité de genre, un impératif pour tous et toutes



La CSC, la CGSLB, et la FGTB ont commémoré à Bruxelles le vingtième anniversaire de la charte sur l'égalité femmes-hommes, un document essentiel signé le 23 septembre 2004.

Cet engagement renouvelé marque une étape importante dans la quête d'égalité au sein même de nos organisations syndicales.

En 2004, nous avons pris conscience que pour prôner l'égalité des genres sur le marché du travail, nous devons commencer par nos propres structures.

Depuis, la charte «Gender mainstreaming» a été notre guide, nous engageant à promouvoir la parité dans notre fonctionnement interne et à garantir la participation des femmes à tous les niveaux de dialogue social. Les avancées réalisées sont indéniables, mais elles restent encore insuffisantes face aux défis actuels.

Aujourd'hui, les progrès doivent être accélérés. Les disparités salariales, la sous-représentation

des femmes dans certains métiers et la persistance du sexisme au travail nécessitent des actions concertées et ambitieuses. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des acteurs de la société – politiques, employeurs, associations – à travailler avec nous pour une société plus juste.

Ce renouvellement de notre engagement ne concerne pas seulement les syndicats: c'est un appel à une dynamique collective. Il est crucial que cette question soit au cœur des discussions dans les entreprises aux lors des négociations interprofessionnelles.

L'égalité des genres n'est pas un luxe, mais une condition sine qua non pour un monde du travail plus inclusif et équitable.



Exposition

«Le chômage, une vérité qui dérange!»



À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre, le groupe des Travailleurs sans emploi de la CSC (TSE) présente l'exposition de caricatures «Le chômage, une vérité qui dérange!». Celle-ci rassemble des dessins et caricatures qui ont illustré, ces 20 dernières années, des affiches, des tracts, des revendications et des positions des TSE.

Ces images dénoncent des mesures politiques injustes, en les rendant compréhensibles de tous. En effet, les politiciens présentent toujours leurs décisions comme des avancées, en omettant les vrais enjeux et leurs effets pervers. L'action des TSE a toujours eu à cœur de conscientiser et de sensibiliser l'opinion publique sur les objectifs, les défis et les risques qui sous-tendent chaque décision politique. Cette exposition vous invite à voir le monde à travers d'autres prismes et surtout, à réfléchir...

L'exposition aura lieu du 17 au 30 octobre, de 10h à 17h, au Centre L'ilon - Rue des Tanneries, 1 à 5000 Namur. Tout public.

Retrouvez le programme complet des activités namuroises de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté sur www.rwlp.be/1710

